

Compte rendu du COPIL Citoyen N°12 – 29 mai 2024

Partie 2



1. Introduction de M. le Maire

En introduction, Monsieur Le Maire a souhaité la bienvenue aux 13 nouveaux membres du Comité de pilotage citoyen suite au renouvellement partiel lancé en avril. Il a redonné quelques grands éléments du projet et a invité les nouveaux membres à se rendre à une formation de rattrapage (qui a eu lieu mercredi 3 juillet) des précédentes étapes.

2. Le renouvellement partiel du Comité de pilotage citoyen

Après la campagne de communication pour renouveler le comité de pilotage citoyen, 10 sièges restent vacants : 1 pour Elsa Triolet, 2 pour le lot 6B, 2 pour le bâtiment C, 1 pour le bâtiment E, 2 pour le bâtiment F, 1 pour le bâtiment K et 1 pour les commerçants.

3. Actualité du projet

Une importante revue d'actualité du projet est présentée par Clémence Bahin, chargée de mission Politique de la ville et GUSP à la Ville de Romainville et Agathe Heudier, directrice du PRU Gagarine pour Est Ensemble.

a. Les travaux

- Réhabilitation de la tour I

Réhabilitation de 108 logements et transformation du rez-de-chaussée en local pour le projet d'habitat inclusif.

Mme Dendani, habitante de la tour I, a demandé où en était le projet d'habitat inclusif. Madame Roche, Cheffe du service Projets Urbains à Seine-Saint-Denis habitat a expliqué que le projet n'était pas encore déterminé. Plus précisément, seule la partie du projet d'habitat inclusif qui consiste à réaménager le rez-de-chaussée pour y ouvrir un local d'activités est arrêtée. Elle nécessite le relogement des ménages du rez-de-chaussée.

De façon plus générale, le projet d'habitat inclusif est en cours d'élaboration. Il est actuellement envisagé de travailler avec des personnes âgées éligibles déjà locataires de la tour I ou habitant à proximité sous réserve des études en cours actuellement. Le projet tel qu'envisagé aujourd'hui ne nécessitera pas de restructuration forte des premiers étages de la tour et donc de relogement.

Des échanges avec les habitants sur ce sujet sont prévus en parallèle de la concertation autour de la réhabilitation de la tour I, à priori au 4^e trimestre 2024.

- Travaux autour du lot 5

Les travaux de prolongement de l'allée Joséphine Baker, d'aménagement du verger et de la bande potagère ainsi que des allées autour du verger et du lot 5 sont en cours et se poursuivront sur

l'automne-hiver jusqu'au printemps 2025. Les cheminements piétons seront impactés mais maintenus pendant toute la durée du chantier. La rue des Fontaines (son tronçon qui longe l'école) restera fermée définitivement à la circulation comme c'est le cas aujourd'hui.

b. Le relogement

Le relogement des bâtiments H et D avancent bien. La fin des relogements est estimée à fin 2024 et les démolitions pourraient démarrer courant 2025 (sous réserve des relogements).

Le processus de relogements des 5 logements du rez-de-chaussée de la tour I a commencé avec des entretiens individuels, de premières propositions et un déménagement déjà prévu.

c. Les équipements

La présentation des futurs équipements municipaux et leur calendrier de livraison ne suscite pas de question.

Au sujet du commissariat, le maire précise que les villes de Romainville et des Lilas ont fait leur maximum pour obtenir son déplacement dans le cadre du projet, tant politiquement que techniquement. Une nouvelle réunion technique va d'ailleurs se tenir prochainement avec les services de l'Etat mais il n'y a toujours aucune décision/déclaration officielle du ministère de l'Intérieur. M. le Maire espère que le projet de commissariat sera intégré au plan quinquennal 2025-2030.

d. Les commerces

La présentation des futurs commerces et leur calendrier de livraison ne suscite pas de question particulière.

4. Aménagement du quartier : où en sommes-nous ?

Un point sur les différentes étapes qui nous ont conduit au scénario actuel est réalisé pour expliquer le contexte aux nouveaux membres du Comité de pilotage citoyen. L'équipe AMT, maîtrise d'œuvre du projet, présente les grands principes sur lesquels ils travaillent pour aboutir au projet définitif des futurs espaces publics du quartier.

Le schéma de circulation : Plusieurs membres du Comité de pilotage alertent sur leur peur de voir la nouvelle rue parallèle à Vassou servir de raccourci. Ils craignent un flux de circulation important et une vitesse dangereuse. Certains participants s'interrogent sur la possibilité de réserver la circulation aux habitants du quartier uniquement ou de créer des voies en impasse. Il est précisé que l'espace public étant inaliénable, les voies seront accessibles à tous. Toutefois, le sujet des flux et de la circulation sera au cœur de la concertation à venir. Il est précisé que les impasses ne sont pas préconisées pour des raisons de sécurité (notamment la circulation des véhicules de défense incendie). La dénomination des rues reste à définir.

Le stationnement : Plusieurs membres du Comité de pilotage sont inquiets de la réduction du nombre de places de stationnement. Seine-Saint-Denis habitat précise suite à une question d'habitant que les places ne sont pas attribuées dans les baux de location. Toutefois, il sera étudié que les poches de stationnements soient résidentielisées, c'est-à-dire sécurisées avec un contrôle d'accès et réservées aux locataires moyennant une redevance dont le montant reste à définir. De son côté, le maire informe que compte tenu de la tension en matière de stationnement en petite couronne, une modification du règlement de stationnement avec un tarif résident est en cours d'étude.

Place de la nature dans le quartier : Plusieurs personnes insistent sur l'importance de préserver les arbres existants et d'en planter davantage.

5. Echanges autour de la maquette

L'équipe projet a fait réaliser une maquette du quartier à terme. Celle-ci est présentée en avant-première au Comité de pilotage citoyen. Les membres du Copil citoyen sont très intéressés par la maquette qui les aident à se représenter dans le futur. Certains vis-à-vis sont pointés par les membres du Copil citoyen sur lesquels AMT va retravailler. Sur le schéma de circulation, plusieurs remarques sont faites à nouveau sur la rue parallèle à Vassou et sur la rue Grissom qui coupe l'allée piétonne Joséphine Baker jugées dangereuses.

Les démolitions et reconstructions sont longuement présentées et notamment, le système de contreparties pour Action logement ainsi que les opérations en accession servant à financer le projet.

6. Désignation des volontaires pour relire le compte-rendu

Aucun volontaire n'ayant été désigné, le compte-rendu sera adressé à l'ensemble des membres qui pourront demander sa modification si un oubli ou une erreur est constaté.